



**COMMISSAIRE
À L'ÉTHIQUE ET À
LA DÉONTOLOGIE**

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification du membre de l'Assemblée nationale

Nom :	Danielle McCann
Circonscription :	Sanguinet

Déclaration au commissaire

Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :

Date de réception :	18 septembre 2019
Nom du donateur :	Bal des lumières
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Deux billets pour le Bal des lumières - Unis pour la santé mentale au profit de la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas, de la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal et de la Fondation Jeunes en Tête
Circonstances de la réception :	Invitation à la ministre de la Santé et des Services sociaux et députée de Sanguinet à participer au Bal des lumières

Date de la déclaration	9 octobre 2019
-------------------------------	----------------